

Notes pour la flore de Roucel et l'herbier Cussac

Par Renaud WARD et Benoît TOUSSAINT

Conservatoire Botanique National de Bailleul, Hameau de Haendries 59270 Bailleul -
<http://www.cbnbl.org>

François Antoine ROUCEL est né en 1736 à Durlach et est décédé à Alost en 1831. De nationalité Belge, il effectua des études à Paris et il exerça le métier de chirurgien à Alost à partir de 1777.

Botaniste de grand renom, sa publication majeure est cette " Flore du Nord de la France... ". On y trouve la description d'environ 1 500 plantes réparties en 480 genres de plantes phanérogamiques et de 36 genres de plantes cryptogamiques. Pour chaque plante, il donne les noms suivant la nomenclature Linnéenne, la synonymie chez les auteurs pré-linnéens et les noms vernaculaires en français et en flamand. Il indique également les propriétés médicinales, alimentaires ou utilitaires de ces espèces. Enfin, il donne la localisation où ces plantes ont été observées.

A la différence de beaucoup de nos flores actuelles, cette publication ne comporte pas de clés de déterminations pour aider à l'identification des plantes. Cette flore est une compilation des plantes observées par Roucel, classées par familles botaniques. Cet ouvrage présente un certain nombre de particularités qui le rendent remarquable.

Tout d'abord, il s'agit d'un des premiers inventaires botaniques de la Flandre et du Nord de la France avec la " Botanographie de Belgique " de F.-J. Lestiboudois (1781). Il utilise la nomenclature de Linné et d'après B. du Mortier dans *Commentationes botanicae*, les descriptions sont inspirées de la Flore Française de Lamarck. Toujours d'après cet auteur, et c'est un autre intérêt de ce document, cette flore a été le point de départ pour l'élaboration de flores du Brabant, de la province d'Anvers et de la Flandre.

Il est aussi important de noter que Roucel décrit principalement les plantes indigènes des localités qu'il cite. Ceci a certainement fortement contribué à faire prendre conscience à ses contemporains de l'importance de cette flore sauvage. De plus, ces descriptions de la flore spontanée est une source de connaissance très précieuse pour les botanistes puisqu'elle permet de reconstituer l'histoire de la végétation d'une région et d'observer son évolution au cours du temps. Les informations tirées de ces comparaisons sont tout particulièrement utiles aux [Conservatoires Botaniques Nationaux](#) pour évaluer la régression des espèces et mettre en place des mesures de conservation et de protection de la flore sauvage.

Parallèlement à ce travail, nous avons numérisé un herbier tout aussi remarquable d'un point de vue scientifique et historique. Il s'agit de l'herbier de Cussac. Nous savons très peu de choses sur Cussac lui même. Il ne semble pas y avoir de biographies le concernant. Seul cet herbier important au niveau régional témoigne de l'activité de ce botaniste qui ne semble pas avoir rédigé un quelconque ouvrage ou publication de botanique. L'herbier, en bon état de conservation, est composé d'environ 2 400 planches qui ont été réalisées aux environs de 1850.

Les planches comportent toutes une étiquette précisant le nom de la plante et le lieu de la récolte. Sur certaines étiquettes un " ! " a été ajouté. Il s'agit très probablement d'un signe servant à indiquer que la plante a été récoltée par lui même. L'herbier Cussac a été entièrement révisé par André Berton, botaniste nordiste du milieu du XXème siècle, qui y a déposé de nombreuses planches personnelles. La majorité des plantes récoltées l'ont été dans le département du Nord et tout particulièrement dans la région Lilloise. Comme pour la flore de Roucel, ces localisations très précises apportent des informations très importantes pour les botanistes. Il témoigne notamment de l'extraordinaire intérêt botanique des marais tourbeux au sud de Lille, aujourd'hui entièrement drainés, cultivés, urbanisés voire même localement remblayés.

De plus, la présence de la plante permet aux scientifiques de pouvoir vérifier, des dizaines d'années après la récolte, l'exactitude de la détermination de la plante. C'est là un des autres avantages d'un herbier.

Nous n'avons pu numériser qu'une centaine de planches de cet herbier. Notre sélection a été dictée par des choix d'ordre esthétique, pédagogique (espèces communes représentatives des différentes familles) ou encore patrimonial (plantes rares ou disparues du Département du Nord).

La navigation entre les deux documents (flore et herbier) se fait grâce à la table des matières.